



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

**COMPTE-RENDU**

**CA n° 2 CD76TT**

**Samedi 26 juin 2021 à BOLBEC**

**Membres présents :** BARBARAY Philippe, CHIU Garry, HAMARD Philippe, DELAHAIS Jessy, HERELLE Richard, LEFEBVRE Jean-Michel, LEVEE Patrick, METAYER Gérard, NOYELLE Philippe, PAYEN Olivier, POIGNIE Adrien, SAMSON Catherine, SUDRON Alain, TLUSTEK David, WINKLER Robert.

**Membres absents excusés :** CAVECIN Pascal, COMMARE Dominique, LEMONNIER Alain, PESSY Patrick, RAGEL Laurent

**Invités présents :** BRUYERE Perrine, LESTERLIN Myriam, DESPY Jean

**Invités absents excusés :** BLANCHARD John, DEPARCY Sylvie, GOURDAIN Marie-Pierre, MICAUT Philomène, SAINT-JUST Yoakim.

Avant de commencer ce deuxième CA, Patrick LEVEE demande à l'assemblée de respecter une minute de silence pour les pongistes récemment disparus notamment des membres actifs de notre comité (Nathalie, Christian, Arnaud)

**1) Adoption du PV du CA n° 1 du 12 octobre 2020**

Celui-ci a été adopté à l'unanimité.

**2) Rapport du président Patrick LEVEE**

**Le CD76TT tient à remercier le club de BOLBEC ainsi que la municipalité de BOLBEC pour l'accueil convivial, comme à l'habitude, du Conseil d'administration pour ses travaux en présentiel.**

→ **Le projet associatif 2020-2024 :** sa rédaction reprendra à partir de septembre à partir des 3 axes suivants :

- **La féminisation :** Objectif la féminisation de la pratique, bien sûr, mais aussi de nos instances (Comité, Clubs,) il faudra proposer et répondre aux besoins de formation des féminines afin de leur donner tous les outils pour la réussite de leur participation dans ces instances. Afin de travailler au plus près du terrain, un référant féminisation au niveau du bureau de chaque district serait un vrai plus, celle-ci serait intégrée à la commission féminine, ce fonctionnement pouvant être aussi une commission féminine de district de plusieurs membres ouverte à toutes et tous, merci aux responsables de district d'y réfléchir pour dynamiser la féminisation sur son secteur.
- **Aide aux clubs :** Patrick rappelle que le comité peut aider les clubs (ce qui a été le cas récemment à travers le dispositif « SOS mon club ») et qu'ils ne doivent pas hésiter à démarcher le comité (aider à la création du compte-asso, les aider à s'organiser et à se structurer par exemple). Certains clubs pouvaient ou pourraient présenter des dossiers auprès de l'ANS aussi.
- Ce dispositif sera pérennisé afin de garder le contact " terrain " des clubs, il reste encore à exploiter les données recueillies lors des contacts entre les référents et les clubs.



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

- **La détection vers le pôle** : L'antenne de CAEN du Pôle NORMANDIE va fermer à cause d'un manque d'effectif et de niveau. De bons résultats de jeunes seinomarins doivent nous conforter à aller plus loin et efficacement dans notre détection départementale, le rôle, le fonctionnement et le développement de l'ETD avec une participation élargie de tous les techniciens professionnels et bénévoles devrait pouvoir faire en sorte de préparer efficacement l'avenir.

→ **Convention mutualisation des salariés (es) avec la LNTT**

Celle-ci a été prorogée en accord entre les parties pour 1 an sur la saison 2020/2021, Pour la convention qui sera mise en place à partir de la saison 2021/2022 jusqu'à la fin de l'olympiade, cela a été l'occasion d'apporter quelques modifications pour un meilleur fonctionnement et une meilleure gestion :

- Entretiens d'évaluation et de développement conjoints LNTT & CD76TT avec les salariés avec participation des élus en contact avec les salariés pour la gestion de leurs tâches, un rapport écrit sera établi (3 salariés mutualisés donc 3 problématiques différentes)
- La création d'un comité de pilotage de la convention des salariés mutualisés sera mis en place, composée de 6 membres à parts égales LNTT & CD76TT : à partir des rapports des entretiens et des remarques conjointes un bilan global écrit, entérinera ou pas la proposition de reconduire la mutualisation
- Réflexions sur le pourcentage d'utilisation des salariés : augmenter le pourcentage de temps (à 75 % pour le CTD entraînerait une augmentation de la réversion financière qui serait difficilement supportable en l'état pour le comité). Il faut que le modèle économique du comité et de la ligue soit discuté afin de tendre vers un consensus ligue-comité sans quoi la convention serait dénoncée. Pour la saison 2021/2022 les termes des reversions restent inchangés pour le CD76TT (le différentiel étant pris en charge à 100 % par la LNTT). Ce passage à 75 % doit aussi s'accompagner d'une discussion sur la remise à jour des missions du CTL faisant office de CTD, ce point n'a pas encore été discuté. De même, les tâches ont été mises à jour et les pourcentages pour les autres salariées mutualisées restent inchangés

La réflexion sur nos modèles économiques doit donc être lancée aussi bien pour le modèle externe (Liaisons avec les instances pongistes, les groupements d'employeurs, les partenariats et d'autres ressources), pour notre modèle interne (tarifications diverses, aides, indemnités, etc...) car la solution finale de notre pérennité financière sera bien dans ces deux directions, Patrick souhaite donc que 2 groupes de réflexion soient mis en place :

- **Modèle Externe** : ce groupe sera composé de Philippe HAMARD et d'Adrien POIGNIE
- **Modèle interne** : ce groupe sera composé de Philippe HAMARD, Philippe BARBARAY, Philippe NOYELLE et Dominique COMMARE.

Ces 2 groupes de réflexions pourront aussi s'adjoindre la participation d'autres membres élus ou non, s'ils le souhaitent et leur semble utile afin que leurs propositions, qui seront présentées au CA de Juin 2022 pour application saison 2022/2023 fassent un maximum consensus.

→ **Résultat appel d'offres partenariat 2020-2024**

Deux propositions :

1 RG Sport



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

## 2 Multi set

C'est Multi set qui est retenu à l'unanimité. Deux membres du CD76TT, Jean-Michel LEFEBVRE et Richard HERELLE seront les interlocuteurs privilégiés pour gérer la partie administrative (gestion des commandes et demandes, faire l'inventaire de ce qui reste)

### → **Le plan de relance**

Des actions menées sur le territoire pour favoriser cette relance : organisation de stages en août, des propositions de matchs amicaux (consulter dans les *Brèves*, l'espace ping qui recense les offres et les demandes)

Il va falloir aborder la pratique du tennis de table en loisirs car elle ne doit pas être négligée pour redynamiser les clubs.

### → **La convention tripartite DSDEN76/USEP/CD76TT**

Voir fiche technique de la mise en œuvre de la convention de partenariat en annexe

### → **Cooptations et nomination du responsable du district havrais**

Deux féminines viennent étoffer le bureau du CD76TT : Perrine BRUYERE et Marie-Pierre GOURDAIN du CPQ. Elles sont cooptées à l'unanimité

Quant à la désignation d'un responsable du district havrais, la candidature d'Olivier PAYEN est acceptée à l'unanimité.

### → **Manifeste d'engagement « lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport »**

#### Extrait de ce manifeste



« Nous, acteurs du sport normand, souhaitons nous engager pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein de notre région. Nous, acteurs du sport en Normandie, souhaitons apporter tout notre soutien aux pratiquantes et pratiquants pour que la parole se libère et que tout soit mis en œuvre pour prévenir ces violences : formation, information, accompagnement et soutien aux associations qui participent à cette prévention. Nous, acteurs du sport en Normandie, nous engageons à tout mettre en œuvre pour faire cesser ces violences dans l'ensemble de nos disciplines, à travers la liste des engagements ci-jointe. Notre soutien à ce manifeste est concret et se traduit par cette signature. »

Les membres du comité autorisent Patrick LEVEE à signer ce manifeste dont l'objet est de mener des actions de sensibilisation vers les clubs.

Nomination d'un référent pour le comité et d'un référent par district :

- Référente CD76TT : Catherine SAMSON
- District dieppois : Robert WINKLER
- District havrais : Olivier PAYEN
- District rouennais : Laurent RAGEL (en cours de consultation)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

→ **Assemblée générale**

Date : samedi 11 septembre 2021

Lieu : Franqueville St Pierre

→ **Instance « jeunes »**

L'idée est d'en créer une, à titre consultatif, mais au préalable, il nous faut réfléchir à sa composition, à son fonctionnement pour que les avis et les propositions de celles-ci portent sur un consensus le plus large possible.

**3) Situation financière**

Philippe HAMARD pensait que la situation serait plus dégradée (§ paragraphe 3 CR CA n° 1 d'octobre 2020 et le CR BE de janvier 2021) mais comme il y a eu peu d'organisations, les charges ont baissé de façon significative. Cela a permis d'"éponger" le manque de recettes. Concernant celles-ci, il est bon de rappeler qu'aucun club seinomarin n'a été prélevé concernant le championnat par équipes et le championnat jeunes (pour information, 17 870 € auraient dû être prélevés)

Les comptes charges et dépenses ainsi que le bilan de cet exercice sur 18 mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2021, seront envoyés aux administratrices et administrateurs pour approbation une fois que le vérificateur aux comptes aura effectué sa tâche, puis aux clubs pour approbation lors l'assemblée générale de septembre prochain (avec le rapport du commissaire aux comptes)

- Le plan « SOS mon club » : cette opération qui a été menée, a vraiment répondu à l'objectif fixé. Pour rappel, lors de la **phase 1**, 61 clubs contactés (sur 88, en effet, les « gros » clubs n'étaient pas concernés par ce plan), 43 d'entre eux ont répondu à ce plan. Les contacts ont été diligentés par Adrien POIGNIE, Alain SUDRON et David TLUSTEK pour le rouennais, Robert WINKLER et Pascal CAVECIN pour le dieppois et Dominique COMMARE et Olivier PAYEN pour le havrais. Philippe HAMARD et John BLANCHARD se sont occupés des groupements d'employeurs. Concernant la **phase 2**, les référents ANS (Philippe HAMARD, Patrick LEVEE, ADRIEN POIGNIE et John BLANCHARD) ont participé à la réflexion et aux décisions d'attribution d'une aide en fonction de critères définis dans le dossier que chaque club demandeur devait compléter.

La Ligue par le biais du Fond de solidarité a décidé de verser aux départements une redistribution en fonction de leur nombre de licenciés, le CD76TT s'est vu attribué la somme de 26 800€.

Il est donc proposé au CA une dotation aux clubs portant sur trois axes :

- Le plan « SOS MON CLUB » à hauteur de 14 081,16€
- Une aide aux licences (3€ par licenciés à la date du 14/06/2021) soit 6915€
- Une aide aux engagements pour le championnat par équipes à hauteur de 50% sur la base des engagements de la saison 2020/2021

Le montant des trois actions est cumulable.

Le montant global de l'aide est donc de 29 931,16€, le CD76TT abondant sur ses fonds propres pour la somme de 3131,16€.



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

Les clubs seront informés courant Juillet et les virements effectués début Septembre au regard de l'affiliation de chaque entité.

La méthode retenue pour la répartition ainsi que les sommes attribuées aux clubs sont soumises à l'approbation des membres présents : approbation de 12 des membres, 1 abstention. Accord aussi pour que chaque club soit informé individuellement de la somme qui lui est allouée.

- **SUBVENTIONS :**
  - Demande d'une subvention de 5000 € auprès de la FDAVA2 : en attente de réponse
  - CNDS : 14 000 €
  - Département : 8 700 € versés dans un 1<sup>er</sup> temps puis le reste versé par la suite donc un total d'environ 13 000 €.
- Les grilles tarifaires :
  - **GEL des tarifs** pour la saison 2021 – 2022 (décision acceptée à l'unanimité mais nécessité de se projeter pour la saison 2022-2023 afin de prendre en compte les charges supplémentaires liées entre autres au coût salarial engendré par la mutualisation des salariés (§ *paragraphe précédent*)
  - Rappel des principaux tarifs :
- **Championnat par équipes :**

- D1	75 €
- D2	70 €
- D3	60 €
- D4	55 €
- Regroupement féminin/équipes	15 €
- Championnat jeunes	15 €
- Interclubs	10 €
- Coupe de Rouen	15 €
- Challenge districts havrais et rouennais)	15 €
- **Les épreuves individuelles CD76TT :**

- Finale par classement (phase départementale)	7 €
- Championnat individuel vétérans	34 €
- Championnat individuel vétérans (pour ceux aussi inscrits au Critérium Fédéral)	17 €
- Vétérans loisirs + 55 ans	18 €
- Challenge 500	offert
- **Stages CD76 :**

- Stage féminin	5 €
- Stage jeunes	10 €/j
- Stage élites	15 €/j
- Stage d'été (en août, moins de 18 ans)	35 €/j (Sur inscription libre)
- **Aides CD76TT vers les clubs :**
  - Formation d'arbitrage : 1 formation offerte par club et par saison (hors recyclage, hors frais liés à l'hébergement, le déplacement, hors formations nationales et internationales)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

- **Formation "initiateur de club" : 40 € pris en charge, "formation animateur fédéral" : 60 € pris en charge, 1 formation par club et par saison (hors frais de déplacement et d'hébergement).**

Philippe précise pour finir que pour l'instant, il n'y a pas de plan d'équipement prévu (on a le droit à un seul plan d'équipement par olympiade).

#### **4) Situation sportive**

Adrien POIGNIE fait le point sur :

→ **Le calendrier 2021-2022 :**

- Le championnat régional va commencer plus tard que d'habitude : le 3 octobre
- Pour les départementales, les journées 1 et 2 auront lieu le vendredi avant les régionales, il faudra donc être vigilant concernant les brûlages
- Phase 2 du circuit *jeunes* : dates qui se chevauchent entre le DR et le DD
- Prévoir les dates pour le rassemblement féminin
- **IMPORTANT** : la clôture des inscriptions pour les engagements d'équipes : **le 15 septembre** pour les D1/ D2 et **le 22 septembre** pour les D3 / D4

→ **la réforme du championnat par équipes** : la CSD propose de faire l'essai pendant une saison de passer à des rencontres à 14 parties (au lieu des 18 parties actuelles) quelle que soit la division. Les membres sont majoritairement pour ce changement : 9 voix pour, 4 contre.

Autre décision : 14 parties sans aucune contrainte de placement : 9 voix ; avec placement : 3 pour et une abstention

→ **Modification brûlage en D4** : proposition pour les clubs qui inscrivent plusieurs D4 que les joueurs puissent passer d'une équipe à l'autre : 5 membres pour un assouplissement ; 7 contre ; 1 abstention

#### **5) Communication**

David TLUSTEK présente à travers un diaporama les actions réalisées. Entre autres :

- Importance d'utiliser en interne comme en externe l'adresse [e.mail@cd76tt](mailto:e.mail@cd76tt), David rappelle que chaque membre en possède une
- Présentation des nouveaux logos envisagés pour identifier le CD76TT : David nous fait découvrir les 5 logos sur lesquels la commission communication et l'aide efficace, inventive et artistique de Yoakim SAINT JUST, ont planchés que nous devons chaleureusement remercier, les membres du CA doivent en sélectionner un. Un des 5 est largement plébiscité, il sera très prochainement diffusé.
- Choix d'un logo pour chacun des districts (sélection qui avait déjà été faite)
- « **L'espace ping : l'échange qui matche** » : un espace incontournable et indispensable, (consultable dans les *Brèves* et sur le site du CD) : on y trouve toutes les offres (les offres entraîneurs, les offres de services, les tournois/matches amicaux), les demandes (les demandes entraîneurs, les demandes de services, les tournois/matches amicaux)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 27/07/2021  
Autrice : Catherine  
SAMSON

- Les fiches-clubs : David collecte des informations auprès des clubs pour établir des fiches, récupère les logos ainsi qu'une photo de chaque salle. Des clubs ont déjà répondu à sa demande, mais il en manque encore. Aux responsables de club de transmettre dès que possible les informations nécessaires pour l'établissement de cette fiche.
- Présentation de l'application *ping pocket*

### **6) Les groupements d'employeurs**

Au nombre de 3 (du plus ancien au plus récent) :

1 le **GEMTT** (club référent : Montivilliers) et Epson mobile, etc

2 le **GETTE** (club référent : Bolbec) et le plateau havrais, Ocqueville

3 l'**AMFTT** : (club référent : Montville) et Auffay, Buchy. Problématique pour la prochaine saison : Nicolas DEBRAY sera en formation le lundi et mardi, ce qui réduit pour une saison les possibilités de créneaux d'entraînement. Des nouvelles demandes : la raquette neufchâteloise, le club de La Feuillie.

Des réunions sont planifiées : le 23 juin pour l'AMFTT, le 28 juin pour le GEMTT, ...

Il faut rappeler que le CD76TT s'engage financièrement dans les 3 groupements par la mise à disposition des salariés des groupements pour les stages départementaux et les actions départementales ainsi que dans la tenue de la comptabilité de chaque groupement.

Volonté de créer un 4<sup>ème</sup> groupement d'employeur au Nord du département dont le club support pourrait être le Dieppe Université Club.

Le conseil d'administration s'est terminé à 17 heures. Rendez-vous en septembre pour l'assemblée générale.

La secrétaire  
C.SAMSON

le président du CD76TT  
P.LEVEE